



HAL
open science

Master Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration publique. 2011, Université de Limoges. hceres-02028681

HAL Id: hceres-02028681

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028681v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : LIMOGES

Etablissement : Université de Limoges

Demande n° S3MA120000261

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La mention « Administration publique » se structure autour de la notion de gouvernance publique nationale comme décentralisée. A cette fin, elle propose une approche à la fois générale, mais également environnementale en raison de l'impact désormais des logiques de développement durable. Ces objectifs sont renforcés par une approche pluridisciplinaire assez marquée, ce qui lui permet de se distinguer des formations de même type proposées au niveau régional par d'autres établissements.

Ce master, qui vise à l'entrée un public étudiant varié (licence droit, Administration économique et sociale, d'administration publique), forme des juristes spécialisés aptes à occuper des emplois dans le secteur public, semi-public et privé.

En première année de master la mention propose quatre parcours : « Administration générale et territoriale », « Carrières publiques », « Droit de l'environnement » (ouvert en formation initiale comme en alternance et permettant l'acquisition d'un double-diplôme avec l'IESF - Institut d'économie sociale et familiale -), ainsi qu'un parcours à l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) qui permet aux titulaires de licences non spécifiquement juridiques d'acquérir, par un parcours adapté, les connaissances et techniques à une spécialisation en deuxième année.

En deuxième année la formation se décline en quatre spécialités « Droit public et administration », « Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme », « Manager territorial », « Droit international et comparé de l'environnement » (en formation à distance).

Indicateurs

Effectifs constatés	353
Effectifs attendus	330
Taux de réussite (2008-2009)	67,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les ambitions scientifiques et les objectifs professionnels sont clairement définis de sorte que la mention s'organise conformément aux objectifs affichés.

A cette fin, la formation prend appui sur l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ) et sur l'école doctorale, mais le dossier ne montre pas suffisamment la manière dont les étudiants sont associés aux structures de recherche.

Dans la spécialité « Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme », en partenariat avec l'Institut d'économie sociale et familiale de Limoges, un parcours « Politique du développement durable » en formation continue est dispensé. De même la spécialité « Droit international et comparé de l'environnement » est réalisée en formation à distance en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie. Enfin, la spécialité « Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme » est ouverte en co-diplômation avec l'Université de Santa Fé en Argentine et d'Asuncion au Paraguay.

Une politique de stage volontariste est en place, puisque le stage est obligatoire dès le M1. Des partenariats avec des acteurs professionnels sont développés au sein de la mention et de ses spécialités.

S'agissant du fonctionnement de la mention, on retrouve des responsables pédagogiques à chaque niveau. Des intervenants professionnels et des représentants étudiants sont associés dans les structures de pilotage. L'équipe pédagogique fait écho aux objectifs affichés, notamment la pluridisciplinarité même si les publicistes sont majoritairement présents.

Quant au bilan de fonctionnement, il fait apparaître que, malgré un volontarisme évident, au niveau du M2 les spécialités semblent s'isoler en raison de leurs thématiques et de la multiplicité des acteurs. De sorte, par exemple, qu'il n'existe pas d'évaluation des sortants au niveau de la mention, mais que les éléments de réponses soient à rechercher au sein de chaque spécialité.

Le taux de réussite peut sembler parfois faible et être en baisse. Cela a été toutefois analysé et des éléments de remédiations sont recherchés. Une réflexion collective sur les différents publics étudiants au-delà de la formation initiale est révélée par le dossier.

Le dossier présenté est très bien structuré. Cela est dû en grande partie à la qualité des structures de pilotage et de suivi de la formation. De nombreux outils et indicateurs sont non seulement disponibles, mais également utilisés pour rechercher une cohérence pédagogique d'ensemble. Le processus d'auto-évaluation est lui aussi maîtrisé en synergie avec les services centraux de l'université et a servi pour améliorer le dossier.

- Points forts :

- Le pilotage de la mention est opérant compte tenu de la présence d'un vrai conseil de perfectionnement.
- Les nombreux indicateurs chiffrés sont analysés et des conséquences en sont tirées pour la formation.
- Le bon suivi des stages et plus généralement la « politique » de stage.

- Points faibles :

- La multiplicité des acteurs : faculté, IPAG, les structures de recherche et leurs thématiques, ne sont pas sans influence sur la structuration des spécialités et des parcours au détriment d'une véritable approche par mention pour éviter des logiques trop tubulaires dès le M1.
- Des données sont manquantes parfois au niveau de certaines spécialités, par exemple, sur le taux de réussite aux concours.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

L'interaction entre les acteurs pourrait être renforcée et mieux décrite afin d'éviter l'effet de juxtaposition des spécialités de M2 et des parcours en M1. Les données chiffrées, déjà nombreuses, pourraient être utilement complétées.

Appréciation par spécialité

Droit public et administration

- Présentation de la spécialité:

Cette spécialité a pour objectif de former les futurs cadres supérieurs de l'Administration. A cette fin, elle propose deux options : l'une « Concours administratifs » permet de se préparer aux épreuves spécifiques des concours d'accès aux fonctions publiques nationale comme territoriale, l'autre « Recherche », par la rédaction d'un mémoire, permet de s'initier à la recherche et qui peut permettre éventuellement de poursuivre en thèse.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	29
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite (2008-2009)	63 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité dans sa structure et dans ses contenus est en adéquation avec son objectif principal de préparation aux concours administratifs. Les étudiants du parcours recherche se distinguent par la réalisation d'un mémoire de recherche. Dans les deux cas, les étudiants sont solidement accompagnés dans leur démarche. Cela se révèle par un bon équilibre entre les unités d'enseignements (UE) à visée théorique et celle de préparation aux concours, sans que soit négligé, pour tous, des éléments d'initiation à la recherche. L'équipe pédagogique montre un équilibre entre les intervenants universitaires et les professionnels extérieurs. On peut néanmoins, regretter l'absence d'enquête d'insertion spécifique et de réussite au concours alors que les étudiants sont peu nombreux.

- Points forts :

- Un bon équilibre entre savoirs académiques et éléments de préparation aux épreuves des concours.
- La politique de stage.

- Points faibles :

- Des éléments statistiques relatifs à la spécialité font défauts, notamment la réussite des diplômés aux concours.
- Le parcours recherche se distingue peu du parcours professionnel, d'autant que les étudiants participent également aux unités de préparation aux concours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le développement d'outils statistiques spécifiques permettrait une meilleure connaissance du public, notamment des sortants. Le dossier pourrait également indiquer combien d'étudiants choisissent le parcours recherche et combien poursuivent en thèse.



Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme

● Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des juristes de droit public dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Les débouchés visés présentent un large spectre (entreprises, collectivités publiques, organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine de l'environnement...). Elle offre également la possibilité de développer une recherche en la matière.

Cette spécialité prend appui sur le parcours « Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme » proposé dès la première année.

Centrée sur le droit, la formation ne néglige pas pour autant d'autres disciplines (économie, sciences sociales, sciences de l'écologie).

Les étudiants, quel que soit leur parcours (professionnel ou recherche), effectuent obligatoirement un stage.

En outre, les étudiants en formation continue ont la possibilité de suivre un double cursus, sur 3 ans, en partenariat avec l'Institut d'économie sociale et familiale de Limoges.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	67
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite (2008-2009)	57,37 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

La spécialité est structurée du point de vue pédagogique par une volonté de coller aux objectifs qu'elle affiche en matière de droit de l'environnement. Du point de vue des contenus, au-delà des savoirs académiques, elle permet d'acquérir des compétences transversales à visée professionnelle. Cependant, elle s'affirme comme un approfondissement en matière de droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme par rapport au seul parcours « Droit de l'environnement » de M1. Ce qui engage les étudiants dès le M1 et isole en conséquence la spécialité dans la mention (parcours étudiant tubulaire). L'obligation pour tous de faire un mémoire de recherche et un stage brouille la lisibilité des parcours recherche ou professionnels. Par ailleurs, l'équipe pédagogique est composée très majoritairement d'universitaires, ce qui brouille l'affichage professionnalisant de la formation. Elle accueille des étudiants dans des situations variées (formation initiale, continue...). Les données de suivi des étudiants et les débouchés effectifs font défaut au dossier.

● Point fort :

- La réflexion sur la politique de stage (de sa recherche à son suivi).

● Points faibles :

- Des intervenants professionnels peu nombreux.
- La faiblesse du suivi des sortants.
- La différence entre le parcours professionnel et recherche n'est pas aisément lisible.
- Pas de statistiques sur la poursuite en doctorat.
- Le recrutement des étudiants semble trop lié à des choix d'options ou de parcours de M1.
- Les débouchés orientent les étudiants vers la fonction publique, mais pas d'éléments de préparation spécifique ni de statistiques de réussite aux concours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une clarification de la logique M1/M2 serait nécessaire, de même que le développement d'outils de connaissance des sortants.

Un renforcement de la présence de professionnels du secteur serait souhaitable. La différence entre l'orientation vers la professionnalisation ou la recherche mériterait d'être mieux explicitée. Des éléments de préparation aux concours administratifs pourraient être intégrés.

Manager territorial

- Présentation de la spécialité:

La spécialité « Manager territorial » propose une formation à vocation professionnelle aux étudiants qui se destinent à des postes d'encadrement dans des structures locales publiques comme privées, nécessitant des connaissances tant juridiques qu'économiques.

Elle propose deux options : « Gouvernance publique » (GP) et « Conception et évaluation des politiques publiques territoriales »

Compte tenu de ses objectifs, la spécialité à dominante juridique, offre des approches pluridisciplinaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	19
Effectifs attendus	
Taux de réussite	94,7 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité offre aux étudiants une approche pluridisciplinaire dans le domaine juridique, mais également trans-disciplinaire en matière économique et de management pour donner corps à la notion de management territorial, objet de la spécialité. La structure et le contenu des UE correspondent aux objectifs, mais ne proposent pas d'éléments de préparation spécifique aux concours, alors que les collectivités publiques font parties des débouchés.

L'équipe pédagogique est équilibrée dans ses intervenants entre universitaires et professionnels et va au-delà du droit.

Le stage d'un minimum de trois mois qui constitue une première expérience professionnelle pour les étudiants est encadré de sa recherche à son suivi.

- Points forts :
 - Une bonne adéquation entre objectifs affichés et structuration des enseignements.
 - Un bon équilibre entre intervenants académiques et professionnels.

- Points faibles :
 - La faiblesse des outils statistiques de suivi, notamment des sortants (malgré des éléments informels).
 - La spécialité ne propose pas d'éléments de préparation aux concours, alors même que la fonction publique territoriale est clairement affichée comme débouché.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le développement d'outils de suivi spécialisés devrait permettre une meilleure connaissance des sortants.

A l'avenir, la spécialité pourrait intégrer des éléments spécifiques de préparation aux concours administratifs.

La distribution des crédits européens pourrait être revue dans le but d'une meilleure cohérence avec les objectifs scientifiques recherchés.

Droit international et comparé de l'environnement

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose une formation juridique dans le domaine du droit international et comparé de l'environnement selon une logique indifférencié (professionnel et recherche). Elle vise des débouchés tant dans le secteur public que privé, notamment les professions juridiques.

Ce master s'inscrit dans un contexte particulier puisqu'il est dispensé à distance et que son public est très largement composé de professionnels en formation continue.

Les étudiants en formation initiale, sont très largement titulaires d'une bourse de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	143
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite (2008-2009)	81,73 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité présente la particularité d'être dispensé à distance. A cette fin, sa structure pédagogique tient compte de ce particularisme et a su développer des outils d'accompagnement des étudiants tout au long de la formation. Elle est structurée par des objectifs scientifiques de haut niveau qui se traduisent dans l'articulation de la maquette tout en tenant compte des spécificités de son public étudiant et des particularités liées à son suivi.

Toutefois, la formation privilégie plus l'étude des droits étrangers qu'un véritable droit comparé. De même, la répartition des crédits européens n'est pas toujours claire à la lecture de la maquette.



- Points forts :
 - La qualité de l'équipe pédagogique.
 - Le pilotage de la formation à distance.
- Points faibles :
 - L'existence de la spécialité est très dépendante des bourses de l'Agence universitaire de la francophonie.
 - Le rattachement avec la mention et sa thématique n'apparaît pas évident à la lecture du dossier.
 - La distinction entre le droit international et le droit comparé, affirmée par le dossier ne se traduit pas dans les enseignements.
 - La faiblesse des outils de suivi des sortants.
 - Pas de compétences transversales énoncées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La spécialité pourrait aller à la conquête d'un nouveau public. Une réflexion pourrait être menée quant à des mutualisations avec la spécialité « Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme ».

Les outils de suivi des étudiants devraient passer d'état de projet à leur concrétisation.